

7 – Finances Locales

7 – Divers

N° 930 .2022

ARRETE DU PRESIDENT

CESSATION D'ACTIVITE DE MME PROVIDENTI NATHALIE TITULAIRE DE LA
REGIE DE RECETTES DU MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE

Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'arrêté en date du 31/01/2017 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des recettes du multi accueil petite enfance.

VU l'arrêté n°08-2021 du 29/03/2021 nommant Mme PROVIDENTI Nathalie régisseur de recette pour l'encaissement des recettes du multi accueil petite enfance.

VU l'avis conforme du comptable assignataire en date du 07/10/2022.

ARRETE

Article 1 : l'arrêté de mars 2021 est abrogé à compter du 07/10/2022.

Article 2 : Le Président et le comptable public assignataire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle sont chargés chacun en ce qui le concerne de la présente décision.

Fait à Pont-Audemer, le 07/10/2022

Le Président



Francis COUREL



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20221007-930-AR
Date de télétransmission : 12/10/2022
Date de réception préfecture : 12/10/2022